

2016

EDITORIAL

Surferons-nous la vague parfaite?



La quatrième révolution industrielle est à notre porte. De nouvelles informations nous arrivent chaque jour sur l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle, l'Internet des

objets, le big data et l'apprentissage machine. Des responsables politiques vantent partout notre pays comme la nouvelle Silicon Valley. Et partout où des espaces de bureaux sont vacants, on voit pousser comme des champignons des incubateurs désireux de transférer virtuellement la Suisse pour en faire une nouvelle baie de San Francisco. Nous vivrons bientôt dans un monde entièrement numérisé. Et tout va bien. Pourquoi avons-nous donc besoin d'une association des prestataires informatiques?

Il est bien connu que le chemin à parcourir est long entre l'euphorie médiatique et le «plateau de la productivité» (Gartner). Mais notre pays a surtout négligé certaines tâches indispensables pour la numérisation.

Comment voulons-nous attirer des sites internationaux de développement et de recherche si nous exigeons d'eux un enregistrement de la durée du travail qui a été conçu dans les années 1960 pour le travail à la chaîne?

Comment voulons-nous entraîner notre place financière vers un avenir numérique si chaque innovation est d'abord interdite par une autorité des marchés financiers, lourde et bureaucratique, et finalement asphyxiée par la réglementation?

Comment voulons-nous attirer les startups du secteur informatique (ou favoriser leur création) si les politiques continuent de réfléchir à la façon de parvenir à «protéger» des secteurs non productifs du reste du monde grâce à des blocages de réseau?

Comment pouvons-nous faire en sorte que la numérisation rende les autorités et la régulation plus efficaces, plus axées sur le client si les pouvoirs publics ne cessent de trébucher eux-mêmes sur des règles absurdes et des pannes dans leurs marchés publics?

Et comment nos enfants doivent-ils acquérir des connaissances de base indis-

pensables dans le domaine de l'informatique si certains cantons considèrent comme totalement excessif d'envisager l'introduction d'une matière intitulée «médiat et informatique»?

Plus que jamais, ce constat vaut pour l'avenir: la réussite commerciale a besoin d'un cadre réglementaire qui, au lieu de nous étouffer, nous permette de saisir les opportunités. C'est pourquoi nous devons regrouper nos forces en tant que prestataires informatiques au sein d'une organisation active et bien connectée pour représenter nos intérêts. Autrement dit, sans une organisation puissante et efficace comme Swico, la Suisse sera balayée par la vague de la numérisation au lieu de surfer sur elle.

Andreas Knöpfli
Président

Élargissement permanent du spectre politique

En tant qu'association économique, nous nous engageons bien entendu en faveur d'un ordre économique libéral. Cependant, il s'avère de plus en plus ambitieux de remplir ce mandat clairement défini. D'une part, la réglementation est globalement plus dense, les parties prenantes, les représentants des groupes d'intérêt et les ONG attendant des avantages des nouvelles dispositions. D'autre part, les dossiers politiques sont de plus en plus complexes. Swico fait face à cette pression croissante grâce à son expertise et ses ressources. En 2016, nous avons suivi de près tous les dossiers importants et fourni les bons arguments au bon moment.

Blocages d'accès: Le projet de la nouvelle loi sur les jeux d'argent prévoit des blocages Internet afin d'exclure l'accès à des offres étrangères de jeu en ligne. À plusieurs reprises, Swico s'est exprimé fermement contre ces blocages d'accès et a aussi donné un mandat à l'université de Zurich pour effectuer une expertise. Les professeurs Thouvenin et Weber de l'Université de Zurich, qui sont des experts reconnus dans ce domaine, ont examiné les moyens techniques disponibles pour effectuer ces blocages de réseau, et leur efficacité, ainsi que la question de la légalité des blocages de réseau. Ils confirment que les blocages de réseau sont inefficaces et décrédibilisent le système juridique. Lors d'une audition publique au Palais fédéral, notre directeur a fait une démonstration prouvant qu'en deux clics on fait sauter un blocage d'accès, ce qui a consterné les partisans de cette méthode présents dans la salle.

Ferme opposition à une police des salaires: Le projet de loi sur l'égalité salariale qui a été envisagé désavantage aussi bien les hommes que les femmes, il est inutile et disproportionné. Logib, le modèle d'analyse standard de la Confédération destiné à vérifier l'égalité hommes-femmes en matière salariale, repose sur des bases qui ne sont pas réalistes. Le problème est de ne prendre en considération que des méthodes statistiques, ce qui amène à négliger des facteurs impor-

tants. Au lieu d'en conclure que la méthode est de toute évidence erronée, on s'acharne à ajuster les critères pour les faire rentrer de force dans un schéma rigide. Il est clair que ce schéma ne reflète pas la réalité au sein des entreprises. Swico s'est publiquement opposée à cette loi insensée et inapplicable qui repose sur un raisonnement erroné. Franz Grüter, conseiller national UDC, a déposé une motion correspondant à nos travaux préliminaires.

Nouveau mode d'action avec le référendum contre la LSCPT: Au début de 2016, le comité de Swico a décidé à l'unanimité de soutenir la collecte de signatures pour le référendum contre la LSCPT et a opté pour ce mode d'action pour la première fois dans l'histoire de l'association. Sur la dernière ligne droite, le référendum qui a regroupé quelque 45 000 signatures authentifiées n'aboutit pas, mais de peu. Cet échec ne clôt pas une fois pour toutes le thème des textes législatifs sur la surveil-

lance. Des voix se font déjà entendre parmi les participants au référendum pour demander le lancement d'une initiative populaire afin de se protéger contre une surveillance étatique excessive. Cela permettrait du même coup de combler les lacunes de la loi en vigueur. Pour le moment cette idée n'a pas encore été discutée en profondeur.

Pénurie de personnel spécialisé due à l'insuffisance des contingents: Dans le

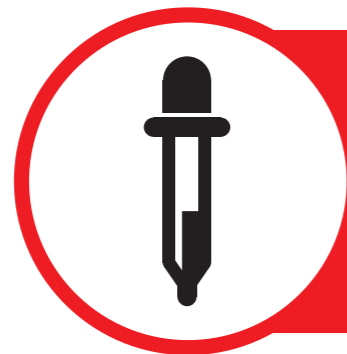
cadre de la consultation sur la fixation du plafond pour l'année 2017, Swico demande une action rapide du Conseil fédéral et le rétablissement de contingents adaptés, c'est-à-dire un doublement des contingents de pays tiers et un triplement des contingents de prestataires provenant de l'UE/AELE. Ceux-ci doivent être fixés d'après les critères du marché de l'emploi et non d'après des opportunités politiques, ce qui aurait des conséquences positives pour l'ensemble du marché suisse de l'emploi et des places d'apprentissage.

S'unir pour adapter l'enregistrement de la durée du travail à notre époque: Swico a intensifié sa collaboration avec d'autres associations pour impulser avec elles une révision de la loi sur le travail. «alliance réflexion suisse» a vu le jour sous l'égide d'EXPERTSuisse, Swico étant l'un des membres fondateurs. L'alliance réflexion suisse est une alliance temporaire, indépendante et non partisane constituée d'associations, d'organisations et d'entreprises, qui se consacre à la thématique du travail moderne / de la loi sur le travail et qui marque de son empreinte le processus politique. Cela a conduit à la présentation de deux initiatives parlementaires au cours de la session de printemps 2016. La commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a donné suite à ces deux initiatives au cours de l'été 2016. ■



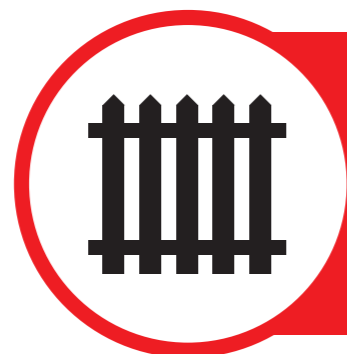
Police des salaires dans l'adjudication des marchés publics

Élaboration et dépôt de la motion Grüter



Initiative contre l'immigration de masse et contingents Séjours courts/pays tiers

Entretiens
Forte présence dans les médias
Monitoring AWA canton de Zurich



Blocages de réseau dans la loi sur les jeux d'argent

Audition de la CAJ-N, publicité
Expertise de l'université de Zurich
Proposition alternative pour la CAJ-N
La CAJ-N rejette les blocages de réseau!



Enregistrement moderne de la durée du travail

Création de l'alliance réflexion suisse
Relations publiques



Opposition à l'initiative «Économie verte»

Engagement politique fort de Swico
Recycling comme entreprise «verte»
(point fort réseaux sociaux)



Nouvelle loi sur la protection des données et règlement général sur la protection des données de l'UE

Manifestation Swico avec le PFPDT
Groupement d'alliés pour la consultation

Prises de position 2016

Les prises de position constituent un instrument important pour influencer les décisions politiques. Elles permettent de fournir aux instances de décision concernées des informations importantes et détaillées sur le contexte et les rapports complexes en jeu. Ces points de vue, étayés par un argumentaire, sont exposés en faisant référence à des études, des chiffres et des faits. Swico a consacré aussi beaucoup de son énergie et de ses ressources à ses prises de position en 2016. Au total, nous avons exprimé notre point de vue sur huit sujets et mis nos arguments à la disposition de nos organisations partenaires pour leur propre usage et à des fins de diffusion.

Février

- Audition concernant l'ordonnance sur l'énergie (OEnE; RS 733.01)
- Modification de la loi sur l'égalité

Mars

- Révision partielle de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins

Avril

- Modification de la loi sur les télécommunications
- Loi sur la protection de la jeunesse face aux médias du canton de Zurich

Juillet

- Dispositions d'exécution de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient
- Audition concernant la révision du droit des marchandises dangereuses
- Fixation des plafonds pour l'année 2017 – audition

Décembre

- Consultation sur la modification du droit des obligations: droit du mandat

Le droit et la pratique: les nouvelles fiches techniques Swico

Les fiches techniques de Swico portent sur des exigences légales complexes et fournissent des explications pratiques et axées sur leur application. Chaque fiche technique est un guide pratique pour la mise en œuvre de textes législatifs dans le travail au quotidien. Les fiches techniques présentent un intérêt particulier en ce sens que le point de vue exposé englobe des aspects économiques, juridiques, politiques et propres à l'entreprise.

Les fiches techniques sont à la disposition des collaborateurs des entreprises membres exclusivement et sont conçues par les juristes de Swico Christa Hofmann et Marcel Vogel. Grâce aux fiches techniques, les membres de Swico ont l'assurance de pouvoir organiser leur travail au quotidien de manière conforme à la loi. Ils connaissent exactement les prescriptions à respecter et savent quelles mesures pourraient être judicieuses ultérieurement. En 2016, les trois fiches techniques présentées ci-dessous ont été élaborées:

Modèles de convention concernant l'enregistrement de la durée du travail

L'ordonnance révisée relative à la loi sur le travail (en vigueur depuis le 1er janvier 2016) prévoit la possibilité de l'«enregistrement simplifié du temps de travail». Elle s'applique aux employés qui peuvent décider eux-mêmes de leurs horaires pour au moins un quart de leur temps de travail. Swico a élaboré des conventions individuelles et collectives pour accompagner la mise en œuvre de ces dispositions.

Droit pénal en matière de corruption

Les invitations au golf seront-elles interdites à l'avenir? Aura-t-on encore le droit à l'avenir d'adresser une marque d'estime à ses partenaires commerciaux? Ou bien risquera-t-on de ce fait d'aller en prison? Notre fiche technique indique aux membres les implications des nouvelles dispositions (à partir du 1er juillet 2016) pour les entreprises et comment y réagir de manière appropriée.

FAIF

Le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) limitera la déduction fiscale des frais de déplacement jusqu'au lieu de travail à CHF 3000 pour les impôts fédéraux, ce qui aura des répercussions sur le certificat de salaire. C'est particulièrement complexe s'il faut prendre en compte des véhicules de fonction et pour les collaborateurs assurant un service externe. La présente fiche technique facilite l'application de ces nouvelles dispositions. ■

swico.ch/login

On vous apporte un bon conseil juridique

Swico met sa compétence juridique au service de ses membres sur des questions relatives au droit des affaires, au droit de l'informatique ou au droit du travail. Cette offre inclut toujours une première consultation gratuite par téléphone. Le temps consacré à cette première consultation gratuite ne doit pas dépasser une heure (trois heures max. au total par an).

Si aucune consultation complémentaire n'est envisagée, le membre concerné est mis en relation avec un avocat spécialisé s'il le souhaite.

Désormais Swico offre, au-delà de la première consultation, des prestations juridiques plus étendues à ses membres. Elles englobent notamment:

- l'étude approfondie de questions juridiques spécifiques
- l'étude des textes de loi, de la jurisprudence, de la documentation et de la littérature spécialisée
- l'examen des risques juridiques
- l'élaboration d'expertises
- l'aide dans le cadre de procédures administratives
- l'examen des contrats et de la correspondance

Ce conseil juridique est apporté par notre spécialiste:

lic .iur. Marcel Vogel



Alors que la première consultation juridique est gratuite pour les membres de Swico, la consultation suivante est assurée sur une base d'honoraires de CHF 180.00 HT (ou au tarif convenu).

Barbara Josef désormais membre du comité



Marco Dottarelli, qui faisait partie du comité de Swico depuis 2012, a pris sa retraite l'année dernière et a démissionné le 1er mai 2016. Barbara Josef a été élue pour le remplacer au sein du comité. En janvier 2016, elle a fondé avec une partenaire l'entreprise de conseil 5to9 AG. Elle était auparavant responsable de la communication et membre de la direction de Microsoft Suisse et a dirigé l'engagement social chez ce membre de Swico à partir de juillet 2013. Madame Josef a étudié entre autres l'économie d'entreprise à l'université de Saint-Gall et la communication à l'université de Lugano. Son domaine de prédilection est «l'avenir du travail» – plus particulièrement les évolutions à venir pour les individus et les équipes de travail. Elle a, entre autres, cofondé en 2009 le «Home Office Day» (aujourd'hui «Work Smart»).

Aide pratique pour les employeurs du secteur des TIC

La nouvelle plate-forme des employeurs du secteur des TIC permet aux membres d'avoir désormais accès à des connaissances pertinentes pour les employeurs qui concernent notamment la branche.

L'offre de fiches techniques, de modèles et de formulaires est adaptée aux besoins concrets des employeurs, répond à une demande des fournisseurs TIC et comble une lacune de l'offre antérieure de l'asso-

ciation. La mise à jour et le développement de la plateforme s'effectuent en continu. La plateforme comprend actuellement les rubriques suivantes:

Personnel	Regroupement des questions les plus diverses liées au droit du travail et de questions similaires auxquelles les employeurs sont confrontés au quotidien dans les relations de travail, plus spécialement en matière de sécurité au travail.
Employés étrangers	Informations concernant le recrutement d'employés étrangers provenant des pays de l'UE 25/AELE, des pays de l'UE2 et de pays tiers.
Marchés publics	Informations concernant les procédures d'appel d'offres pour les marchés publics de la Confédération, des cantons et des communes.
Formation	Informations relatives au système de formation professionnelle et universitaire.
Protection des données	Questions liées à la protection et la sécurité des données que les membres de Swico mettent à la disposition de leurs collaborateurs, clients et partenaires.
Droit commercial	Sont traitées des questions concernant <ul style="list-style-type: none"> ▪ les droits de la propriété intellectuelle ▪ les clauses commerciales ▪ le droit de représentation ▪ le droit des sociétés
Droit des TI	Modèles de contrat informatique à des conditions privilégiées pour les membres Swico et conseil juridique.
Responsabilité sociale	Questions de gestion liées à la responsabilité sociale des membres de Swico vis-à-vis de leurs employés, notamment en matière d'assurances sociales (AVS, AI, PC, APG, allocations pour enfants, LAA, LPP) et de retraite anticipée.
Droit pénal	Discussion de questions d'actualité en matière pénale intéressant les membres de Swico. Fournit un aperçu permettant de sensibiliser les membres à des faits notables ayant trait au quotidien de l'entreprise et relevant du droit pénal.
Protection de l'environnement	Swico gère le système national de reprise des appareils électriques et électroniques usagés dans le domaine de l'informatique, de l'électronique grand public, de la bureautique et des télécommunications. Nous proposons, dans ce contexte, des prestations de conseil portant sur le recyclage et les dispositions environnementales actuelles.

swico.ch/employeurs

Avancée capitale dans la saisie numérique des données de facturation

L'adoption de la norme ISO 20022 sur la place financière suisse et l'harmonisation du trafic des paiements apportent une nouveauté qui est le code QR du bulletin de versement. En ajoutant des champs standardisés permettant de fournir des informations relatives aux factures, Swico et PaymentStandards.CH l'ont adapté aux besoins des prestataires ERP dans le cadre de leur collaboration.

Un membre a attiré l'attention de Swico sur le fait que les nouveaux bulletins de versement dans le cadre du passage à la norme ISO 20022 n'exploitaient pas tout le potentiel des codes QR.

L'association a adressé un courrier à PaymentStandards.CH pour établir un dialogue afin que le nouveau bulletin de ver-

sement prenne en compte les besoins des prestataires ERP. PaymentStandards.CH s'est déclaré disposé à accepter ces souhaits et besoins et à les examiner sur le plan technique. Cela a été fait, sous la responsabilité de Swico, au sein d'un groupe de travail constitué d'éminents prestataires ERP.

En plusieurs étapes, on a défini ces be-

soins avec précision et une étude de faisabilité a été réalisée. La faisabilité technique était primordiale pour PaymentStandards.CH et le Payment Committee Switzerland (PaCos). Finalement les exigences des prestataires ERP ont été intégrées au projet. En unissant nos forces il a été possible de réaliser au sein de l'association ce qu'un prestataire ne serait pas parvenu à mettre sur pied. Ce travail représente une avancée qualitative capitale dans la numérisation des données de facturation. ■

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung / Versement / Versamento	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Seldwyla Bank 8001 Zürich Zugunsten von / En faveur de / A favore di Robert Schneider SA Grands magasins Case postale 2501 Biel/Bienne	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Seldwyla Bank 8001 Zürich Zugunsten von / En faveur de / A favore di Robert Schneider SA Grands magasins	Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiungete comunicazioni
Konto / Compte / Conto CH49 3199 9123 0007 8901 2 CHF 3949		Referenz / N° di riferimento 3 13947 14300 09017
Einbezahlt von / Versé par / Versato da Rutschmann Pia Marktgasse 28 9400 Rorschach		



Le nouveau bulletin de versement sera présenté au printemps 2017. Il est clair que le code QR joue un rôle primordial.

Comités spécialisés de Swico – expertise combinée du cercle des adhérents

L'expertise des comités spécialisés est au cœur du travail de l'association; ces comités représentent non seulement les adhérents mais garantissent que leurs intérêts soient défendus en première ligne.

Groupes d'intérêt (GI)

Consumer Electronics
EuroCloud Swiss
ICT Business & Innovation
Imaging.ch
Imaging, Printing, Finishing
Sécurité des informations
Logiciels, prestations informatiques et du conseil

Cercles

Communication
Ressources humaines
Droit des TIC
Affaires réglementaires
Service Management

Communication

Le cercle de la communication a invité des journalistes et des responsables de la communication à une manifestation intitulée «Comment expliquer l'inefficacité de plus en plus patente de la communication des prestataires informatiques?» pour échanger leurs points de vue de manière franche et critique. Le comité consultatif a suggéré en outre de réaliser une fiche technique sur la corruption dans le secteur privée.

Consumer Electronics

Daniel Glauser, Head of Entertainment Devices, Swisscom, était l'invité du déjeuner annuel qui avait pour thème «L'avenir de la télévision». Dans le cadre de cette rencontre entre membres, Anton Aschwanden, Head of Public Policy Schweiz & Österreich chez Google, a présenté certains aspects ainsi que les perspectives des activités de l'entreprise.

EuroCloud Swiss

Le développement stratégique du groupe d'intérêt et les activités qui en découlent ainsi que la préparation des Euro Cloud Awards ont été au centre des opérations de l'année écoulée.

Ressources humaines

Les responsables du personnel se sont penchés sur les questions de l'enregistrement de la durée du travail, l'égalité salariale dans le domaine des marchés publics et ont constitué un comité de réflexion

pour l'élaboration de la fiche technique FAIF.

ICT Business & Innovation

Ce groupe d'intérêt a discuté entre autres de la situation actuelle de l'économie suisse et de sa compétitivité avec Thomas Pletscher, membre de la direction d'économiesuisse et s'est penché sur la technologie blockchain avec le concours d'un expert, Tim Weingärtner, directeur-adjoint et responsable de la recherche à la Haute École de Lucerne.

Imaging, Printing, Finishing

La situation économique générale et ses conséquences sur le secteur ont constitué le sujet de discussion essentiel des réunions.

Imaging.ch

L'exposé du grand photographe Hannes Schmid, invité à l'assemblée des membres, a été l'événement le plus marquant des activités du groupe d'intérêt au cours de l'année écoulée. Schmid est le créateur du cowboy Marlboro, il travaille pour Vogue, Elle, Cosmopolitan et il est le photographe de plus de 250 groupes de rock. Comme le montre son dernier ouvrage, il s'engage inlassablement pour les plus pauvres dans le monde. Tout a commencé avec le visage brûlé par l'acide d'une mendiante. Son destin l'a conduit dans les tréfonds de la pauvreté au Cambodge. Là où les gens se nourrissent des débris de la décharge de Phnom Pen. Hannes Schmid

a vécu parmi ces gens pour comprendre leur mode de vie et leurs besoins. C'est ainsi que l'organisation caritative Smiling Gecko a été créée pour apporter son soutien par une aide directe à la population cambodgienne démunie, à travers des projets économiques et écologiques judicieux axés sur le développement durable. Imaging.ch rend hommage à l'engagement de Hannes Schmid en faisant un don de CHF 20 000 à Smiling Gecko.



Sécurité des informations

Les thèmes de la Security Governance, de la Cybersecurity Guidance pour les PME et de l'Internet des objets ont été au premier plan dans les discussions.

Droit des TIC

Les évolutions et exigences actuelles sont suivies avec le regard de l'expert juridique; le comité assiste le secrétariat avec des analyses et des conseils.

Affaires réglementaires

Le suivi des problématiques (Issue Management) et les évolutions de la réglementation dans le domaine d'action de Swico sont des sujets régulièrement traités par les réunions d'experts.

Services Management

Un cercle a été constitué pour la première fois cette année, le comité consultatif s'est penché sur la question de la numérisation dans l'industrie des services et a invité des personnes intéressées à une réunion qui s'est tenue chez Siemens.

Logiciels, prestations informatiques et de conseil

La numérisation et ses conséquences pour le monde du travail ainsi que la sous-représentation des femmes dans les professions de l'informatique ont été au centre des réunions du comité consultatif. ■

Commencer l'année par des informations pour initiés

Plus de 120 personnes appartenant aux entreprises membres soutiennent le travail de Swico en apportant leur expertise au sein de 18 comités au total. Raison suf-

fisante pour commencer l'année par des informations pour initiés. Les travaux de 2016 de l'association sur des questions politiques ont été présentés ainsi que les

chiffres les plus récents du marché de l'informatique dans l'UE et en Suisse. ■



Notre fête de l'informatique

Les premières journées de l'informatique qui se sont déroulées en juin 2016 ont connu un franc succès avec quelque 11 000 visiteurs. Plus de 70 entreprises et organisations du canton de Zurich ont ouvert leurs portes au public et plus de 250 activités liées aux technologies de l'information ont été proposées. Dans le 9ème arrondissement de Zurich, une véritable fête de l'informatique a été célébrée. Huit entreprises, parmi lesquelles Swico, se sont regroupées et ont invité les voisins, les écoles, les collaborateurs, bref toutes les personnes intéressées pour participer à la fête des TI d'Albisrieden. Les visiteurs ne se sont pas laissés décourager par la pluie et ont été nombreux. ■



Accélérer le mouvement

Assemblée générale, 12 mai 2016, Kaufleuten Zurich
Présence renforcée en Suisse romande, une nouvelle plateforme d'employeurs spécialement pour les fournisseurs du secteur de l'informatique et un nouveau mode d'action avec le référendum contre la LSCPT: nous avançons.



▲ Qu'est-ce qui est plus important ici que l'AG Swico? Andreas Kaelin, directeur d'ICTSwitzerland



▲ «Comment ça marche avec ces ordinateurs?» La direction de Swico prépare la scène pour l'intervenante Anita Zielina, rédactrice en chef NZZ Nouveaux produits.



▲ Parmi les politiques, ceux qui connaissent le mieux l'informatique et qui savent aussi faire la fête: Felix Huber (g.) et Gregori Schmid, deux jeunes Vert'libéraux.

Glamour

8^e Championnat de golf de Swico, 23 août 2016, Golfclub Schloss Goldenberg
Non seulement les 70 golfeurs et golfeuses ont fait des merveilles mais aussi le principal sponsor, Carl F. Bucherer, a fait rayonner ce championnat.



▲ Trois anges pour le championnat de golf Swico: Lena Peterlechner et Lara König, toutes deux Swico, avec Sonja Hagmann, Carl F. Bucherer (de gauche à droite)



▲ Bien sûr, Charlie aka Erwin Zollinger, Toshiba Medical Systems, est de la partie.



Coup d'œil en coulisses

Quoi de neuf dans la nouvelle loi suisse sur la protection des données? 26 octobre 2016, Swissôtel à Zurich
C'est le Préposé fédéral à la protection des données en personne, Adrian Lobsiger, qui a dévoilé les points essentiels de la révision de la loi sur la protection des données.

Visionnaire

SENS Swico SLRS Forum, 24 août 2016, Haute école des arts de Zurich
Pour la première fois, les trois systèmes de reprise, la communauté suisse du eRecycling, s'est réunie et a en même temps permis aux participants de se démarquer.

▼ Sabrina Björn, SENS, est convaincante avec ses figures aériennes.



◀ Tout sauf éblouie: Karin Frick, analyste de tendances au GDI, a une vision claire de l'avenir.



▼ Timbales, percussions sur des poubelles de déchets verts avec les Groove Onkels. Le recyclage peut aussi être très mélodique.

Un saut qualitatif



Pour Swico Recycling, l'année 2016 a été marquée particulièrement par le nouvel appel d'offres concernant tous les contrats à attribuer aux systèmes de traitement à partir de 2017. La conclusion des contrats et toutes les négociations ont fortement mobilisé Swico, il s'agit tout de même (avec des contrats d'une durée de quatre ans) de négociations qui portent sur un montant total de plus de 100 millions de francs. Les bases du système n'ont été que légèrement modifiées. Swico a examiné, c'est vrai, de nombreuses innovations pour parvenir toutefois à la conclusion que la valeur ajoutée de ces améliorations était trop faible ou trop incertaine pour prendre le risque d'une modification totale du système. En particulier, le modèle d'indexation a fait ses preuves et continuera d'être utilisé sous une forme quasiment inchangée puisque les sociétés de recyclage apprécient fortement la répartition des risques qu'il inclut.

Rien que des palettes et des cadres

La principale innovation a été le passage systématique des gros conteneurs et des bennes à un système sur palettes munies d'un cadre (ou des récipients similaires). Swico était bien conscient des implications en termes de logistique et de coûts mais ne savait pas comment répondre d'une autre façon aux exigences réglementaires. Cette modification n'est qu'en par-

tie due aux dispositions de l'ADR concernant les appareils équipés de batteries au lithium: la norme EN 50625 aussi (et déjà, si on les interprète correctement, les prescriptions Swico/SENS) interdit de déverser et d'écraser les appareils qui ne sont pas débarrassés de leurs substances polluantes, ce qui implique que le transport en vrac est désormais interdit. En plus, les produits arrivent ainsi en bien meilleur état pour être traités, ce qui devrait augmenter les taux de recyclage. Pour Swico, un élément important au niveau opérationnel est en outre que les équipes mobiles puissent raisonnablement procéder à des analyses globales de paniers de produits uniquement constitués de palettes d'appareils usagés. Cette modification a été largement débattue car certaines sociétés de recyclage tenaient au vrac. D'autres travaillent en revanche depuis des années avec des palettes et, de surcroît, des coûts plus faibles. Malgré tout, nous nous devons de laisser suffisamment de temps pour passer au nouveau système, en accordant des délais de transition.

L'appel d'offres fait baisser les coûts

L'adjudication de marchés en présence d'offres très concurrentielles permet de réduire sérieusement les coûts: le prix par tonne avec un traitement en direct a pu être baissé de presque 20%. Cela com-

pense largement les augmentations de prix nécessaires au niveau des postes de collecte et du transport.

Le passage aux palettes munies de cadres a entraîné des ajustements de prix à la hausse dans ces deux domaines. Ces augmentations de coûts permettent de garantir une excellente qualité et le respect de normes environnementales élevées, ce qui est dans l'intérêt de nos fabricants et souscripteurs de convention, mais surtout cela sert à protéger l'environnement.

Il a fallu deux ans à l'économie suisse du recyclage pour garantir que le transport des appareils usagés soit conforme aux dispositions de l'ADR. Après quoi, toutes les parties intéressées réunies autour d'une table sont parvenues à trouver une solution applicable et raisonnable, qui a fait l'objet d'une fiche technique facilement compréhensible élaborée par la commission technique commune de Swico et SENS. Ces dispositions sont applicables depuis le 1er janvier 2017. L'évolution rapide de la réglementation au niveau de l'ADR a surpris tout le monde. Swico Recycling souhaite rester dans la course. En effet, celui qui connaît bien son métier a de bonnes chances non seulement d'être en mesure de «supporter» les dispositions de l'ADR mais aussi de pouvoir contribuer à les définir dans le cadre de structures internationales.

Garder le cap avec CENELEC

La mise en œuvre de la norme européenne EN 50625 (également connue sous le nom de CENELEC) a été le deuxième point fort de l'année pour Swico Recycling en matière de réglementation. Depuis des années, Swico vise une application de l'EN 50625 aussi rapide que possible. Les audits sont réalisés dans l'intervalle sur la base de procès-verbaux conformes à l'EN 50625. La commission technique a fourni un énorme travail pour adapter le texte abstrait de la norme au contexte suisse, pour le tester et l'optimiser dans le cadre d'échanges avec les sociétés de recyclage. En particulier, Swico Recycling se réjouit que les sociétés de recyclage jouent le jeu pleinement et soutiennent la nouvelle norme. Il est déterminant qu'elles offrent une compatibilité au niveau européen et qu'elles restent ainsi compétitives. Pour les fabricants internationaux, l'application des normes internationales est une condition préalable, notamment pour les contrats de traitement d'appareils usagés. ■

Avons-nous besoin de taxes de recyclage différenciées?

Avant le vote sur l'initiative pour une économie verte, Jean-Marc Hensch, en qualité de président du conseil d'administration de Swico Recycling, a pris position dans la NZZ sur les possibilités et les moyens de différencier les taxes de recyclage.

Un élément déterminant du calcul des taxes de recyclage est d'établir une facturation commune pour tous les produits d'une catégorie d'appareils présentant les mêmes caractéristiques externes, la règle étant la facturation par appareil ou par unité de poids, plus rarement en appliquant d'autres critères. Pour les appareils à écran, par exemple, la diagonale de l'écran s'est avérée être une bonne unité de mesure. Ce principe amène à traiter sans distinction les appareils des différents fournisseurs au sein d'une même catégorie même si, selon le cas, les appareils d'un fournisseur particulier occasionnent moins (ou plus) de coûts que ceux de ses concurrents.

Solidarité des fabricants

Les fabricants sont soumis à une règle de solidarité qui n'est peut-être pas juste puisque les coûts du recyclage des produits des différents fournisseurs ne sont en réalité absolument pas identiques, mais on a privilégié l'application d'une taxe de recyclage uniforme. Il s'agit d'un problème «interne» du système de reprise des appareils usagés qui peut être résolu par des moyens appropriés.

Cependant une autre question se pose du point de vue de la société, de l'environnement et de l'État régulateur: les taxes actuellement indifférenciées pour l'élimination des déchets ne conduisent-elles pas à une absence d'incitation à produire des appareils aussi simples à recycler que possible et nécessitant aussi peu que possible de ressources précieuses telles que les métaux rares, par exemple?

Cette question est évoquée régulièrement au sein de l'Union européenne. La Suisse n'est pas directement concernée par ces

efforts mais nos autorités suivent bien sûr l'évolution au sein de l'UE et pourraient envisager des dispositions réglementaires correspondantes en Suisse.

Comme c'est souvent le cas dans l'UE, certains pays ont déjà adopté des dispositions correspondantes avant que Bruxelles ne sorte une directive, ou bien des pays cherchent comment ils pourraient procéder. Les études scientifiques sur le sujet sont rares néanmoins. Depuis peu il existe cependant une étude danoise de 2015 en anglais qui approfondit le sujet et elle présente également une analyse à l'échelle internationale. Les résultats de cette étude se recourent avec les conclusions de Swico sur le sujet.

Immense diversité de produits

Actuellement, ce sont chaque année des milliers d'appareils électroniques qui arrivent sur un marché suisse ouvert et attractif. Les taxes différenciées de recyclage supposeraient qu'on dispose de critères reconnus scientifiquement sur les possibilités de recyclage et la consommation de ressources, mais ceux-ci n'existent pas (encore?). Ces critères s'appliqueraient à tous ces produits différents, de sorte que le tarif puisse être justifié en tout cas devant un tribunal sans être remis en cause.

Bien sûr c'est carrément impossible, d'abord en raison de la rapidité de l'innovation technologique qui fait évoluer sans cesse l'offre de produits, mais aussi des technologies d'élimination des déchets.

Même si l'on supposait qu'il soit possible de créer et de gérer un tel fardeau bureaucratique, le projet serait voué à l'échec pour une autre raison: dans l'intervalle, l'efficacité des systèmes en place de reprise d'appareils usagés est devenue telle que le système de taxation qu'on voudrait privilégier n'aurait au bout du compte quasiment aucune influence sur le prix d'achat, à quelques exceptions près. Pour un téléphone mobile, par exemple, la taxe s'élève chez Swico tout juste à dix centimes. Même une différenciation de fac-

teur dix ne changerait pas sensiblement le prix de vente des produits.

L'aspect style de vie et statut social

Un autre élément est que la plupart des appareils ne répondent pas à un besoin élémentaire mais que leurs caractéristiques relevant d'un style de vie et d'un statut social ont une influence sur le choix à l'achat (et la fréquence du renouvellement!). Sur ce type de produits, il n'existe quasiment pas d'élasticité-prix, les éventuels suppléments de prix sont ignorés ou acceptés avec le sourire.

En Suisse, il existe un consensus sur le fait que les systèmes groupés de collecte et de traitement des appareils usagés sont la meilleure solution. Surtout si ce sont des organisations à but non lucratif, structurées rigoureusement comme dans le cas de Swico, de sorte que les taxes ne couvrent que les coûts. Pour ces systèmes il n'est pas utile, sur le plan économique ou écologique, d'adopter des taxes différenciées en fonction des possibilités de recyclage et de la consommation de ressources. En d'autres termes: ce n'est pas l'affaire du marché secondaire du recyclage, il faut que des impulsions viennent du marché primaire pour que les consommateurs prennent en compte certains facteurs lors de leur achat. ■



Réputation internationale

La Suisse se situe dans les premières places du classement pour le recyclage. C'est pourquoi le système suisse est considéré comme exemplaire. Pour Swico, cela veut dire avoir l'honneur de recevoir plusieurs fois par an des visiteurs venus du monde entier. Cette année des délégations venues du Brésil et de Colombie se sont intéressées à notre système de recyclage.

Certains médias internationaux ne se laissent pas non plus dissuader par la distance pour venir en Suisse, comme c'était

le cas cette année pour une équipe de la télévision taïwanaise Sanlih TV. Le recyclage des téléphones portables était au centre du reportage qu'ils ont tourné ainsi que les multiples possibilités très simples pour le consommateur de restituer les appareils. Ainsi la poste et l'e-tram des transports publics de Zurich ont été filmés eux aussi. ■

Informations du Recycling Board

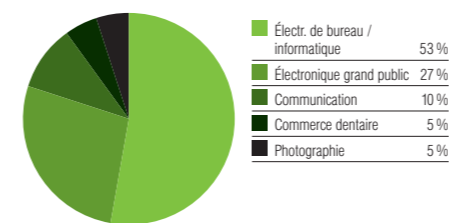
L'évolution vers des produits informatiques plus performants et aussi plus légers s'est poursuivie en 2016: il s'en suit un recul du volume des importations ainsi que du tonnage des appareils repris. Cette année, Swico Recycling a fait traiter 52 362 tonnes d'appareils usagés. Le déficit de couverture des coûts est d'environ CHF 900 000, un résultat nettement meilleur que celui prévu dans le budget; rapprochant les réserves financières, de 14,3 mois contre 14,7 sur l'exercice précédent, de la cible de 12 à 13 mois. L'actif total de Swico Recycling s'élève à plus de CHF 44 millions. L'indexation des indemnités de recyclage devrait permettre à Swico Recycling de profiter de la hausse des cours des matières premières durant l'année en cours.

L'analyse du panier 2.0 a pu être appliquée pour la première fois dans un contexte pleinement opérationnel au cours de l'exercice écoulé. Sur environ huit millions d'appareils remis à Swico Recycling, il a été possible de catégoriser le pourcentage non négligeable de 4% des appareils traités en fonction du lieu de remise, de la catégorie et du poids ainsi que d'autres critères, ce qui permet de tirer des conclusions précises concernant les flux totaux. Ainsi, on sait désormais que la proportion de batteries au lithium dans le système est inférieure à 1%. Parmi celles-ci, les batteries endommagées représentent tout juste 0,5%. Il s'agit d'un chiffre important pour le perfectionnement des dispositions de l'ADR.

En 2016, le Recycling Board s'est penché bien sûr surtout sur les aspects stratégiques liés à l'appel d'offres et a fait des choix déterminants. En été, il a finalisé les différents contrats et, en automne, il a attribué les marchés pour les régions dans le dispositif indirect, sur la base des offres reçues, et fixé le prix pour le dispositif direct. Les contrats pour la logistique et les postes de collecte ont aussi donné lieu à d'intenses discussions avant d'être transmis au secrétariat pour être mis en œuvre.

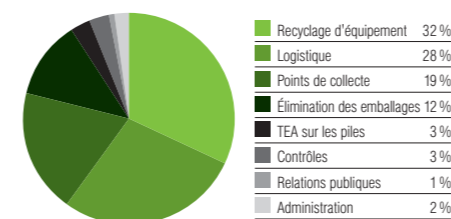
Signataires de la convention

Par secteur

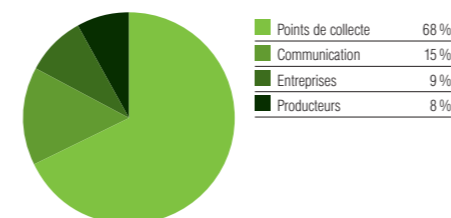


Répartition des coûts

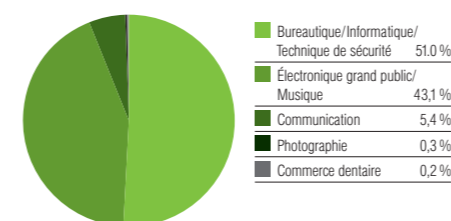
Charges en % de l'ensemble des coûts



Provenance de la marchandise



Quantités selon les secteurs



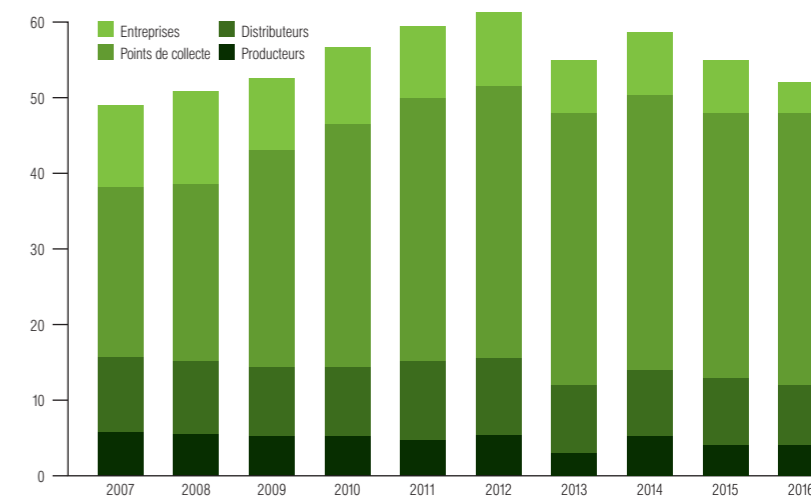
Chiffres clés 2016

(en milliers de CHF)

Revenu de la TAR des signataires A	6 542
Revenu de la TAR des signataires B	22 910
Actifs	43 745
Obligation d'élimination latente	37 519

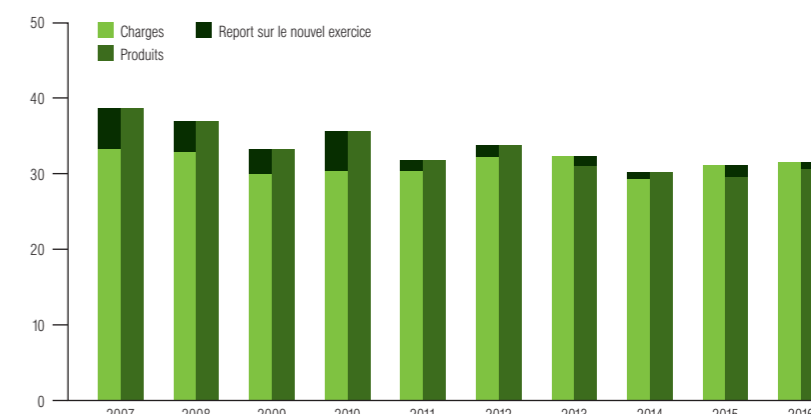
Quantités et catégories

(Quantités collectées par tranches de 1000 tonnes. Quantité totale en 2016: 52 362 tonnes)



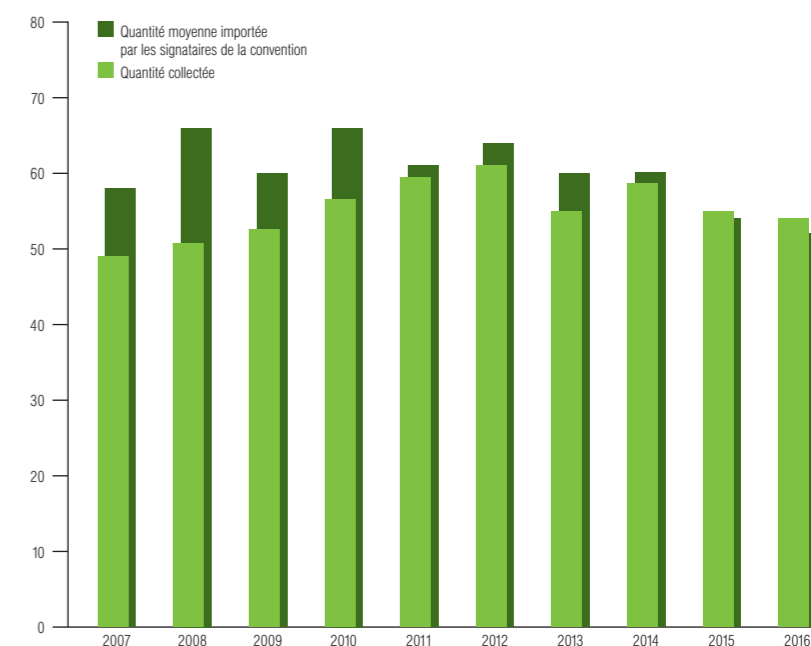
Charges et produits

(en mio. CHF. Charges 2016: 31,5 / Produits 2016: 30,6)



Taux de recyclage

(Quantités collectées par tranches de 1000 tonnes)



Organes et comités*

Comité de direction

Andreas Knöpfli, Peakteq GmbH, président
 Pierre Muckly, MpConseil GmbH, vice-président
 Urs Fischer, Panasonic Marketing Europe GmbH
 Markus Gröninger, Avaloq Sourcing (Switzerland & Liechtenstein) SA
 Alain Gut, IBM Suisse SA
 Barbara Josef, 5to9 AG
 Stephan Koller, Agfa Graphics Switzerland AG
 Stefan Metzger, Cognizant Technology Solutions AG
 Adrian Müller, HP Schweiz GmbH
 Jean-Jacques Suter, PMEpower
 Ruedi Wipf, Consor SA
 Arno Zindel, Canon (Suisse) SA

Swico Recycling Board

Jean-Marc Hensch, Swico, président
 Brigitte Baldegger Schmieder, Canon (Suisse) AG
 Siegfried Dewaldt, HP Deutschland GmbH
 Edwin Duss, ALSO Suisse SA
 Arnold Distel, Media Markt Management AG
 Stefan Hildebrand, Novis Electronics AG
 Eric Hubacher, ESAG AG
 Martin Kathriner, Samsung Electronics Switzerland GmbH
 Roger Keller, UPC Schweiz GmbH
 Christoph Schweizer, Xerox AG

Sous-commission Bureautique/ Informatique

Christoph Schweizer, Xerox SA, président

Sous-commission Télécom

Roger Keller, UPC Schweiz GmbH, président

Sous-commission Électronique grand public

Beda Grischott, Sony Europe Limited, présidente

Commission Sécurité au travail

Anita Müller, Swico, présidente

Commission Droit de l'informatique

Peter K. Neuenschwander, Sufferit Neuenschwander & Partner, président

GI Consumer Electronics

Urs Fischer, Panasonic Marketing Europe S.A.R.L., président

GI EuroCloud Swiss

Stefan Kunz, Itesys AG

GI ICT Business & Innovation

Jean-Jacques Suter, PMEpower

GI Imaging, Printing, Finishing

Pierre Muckly, MpConseil S.A.R.L., président

GI imaging.ch

Arno Zindel, Canon (Suisse) SA, président

GI Sécurité des informations

Giancarlo Palmisani, Swico, président a.i.

GI Logiciels, prestations informatiques et du conseil

Alain Gut, IBM Suisse SA, président

Cercle Communication

Anna-Katharina Keller, Swico, présidente a.i.

Cercle Ressources humaines

Andreas Gnepf, IBM Switzerland Ltd, président

Cercle Affaires réglementaires

Jean-Marc Hensch, Swico, président

Services Management Circle

Erwin Zollinger, Toshiba Medical Systems SA, président

Organe de révision

Ernst & Young

* État au 31.12.2016, liste des membres des comités disponible sur Internet.

Collaborateurs

Jean-Marc Hensch, directeur général
 Dennis Lackovic, CFO, membre de la direction
 Giancarlo Palmisani, responsable des services de l'association, membre de la direction
 Roger Gnos, responsable du service du contrôle technique
 Christa Hofmann, Head Legal & Public Affairs
 Anna-Katharina Keller, responsable communication
 Lara König, gestion de projets
 Mariangela Logozzo, administration
 Anita Müller, responsable du domaine sécurité au travail
 Lena Peterlechner, administration
 Giuseppe Sampietro, responsable du domaine énergie
 Marcel Vogel, spécialiste Regulatory Affairs
 Stephan Vollmer, CIO, Head of Administration
 Martin Zuppinger, contrôle technique en Suisse romande

Adhésions

Swico fait partie des organisations suivantes:

- alliance-reflexion-suisse
- Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins (DUN)
- Digitaleurope
- economiesuisse
- EITO / Bitkom Research
- Electrosuisse (SEV)
- agence-énergie-appareils électriques (eae)
- ICTswitzerland
- Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS)
- Union patronale suisse
- SIZ AG
- Swiss Recycling
- Les Examens fédéraux d'organisateur
- VSIG Commerce Suisse
- WEEE Forum
- WEEE Europe
- Association zurichoise des maîtres d'apprentissage en informatique (ZLI)

CALENDRIER 2017

09.05.2017 Assemblée générale, Kaufleuten, Zurich

22.08.2017 9^e Championnat de golf de Swico, Golfclub Schloss Goldenberg

Chiffres principaux 2016*

Adhérents (nombre)	450
Cotisations d'adhésion (KCHF)	664
Résultat net (KCHF)	16
Total du bilan (KCHF)	2409

* hors activités de recyclage (voir page 15)

Informations légales

Édition: Swico, © 2017, Zurich

Swico

Josefstrasse 218
 8005 Zurich
 Téléphone + 41 44 446 90 90
 Fax + 41 44 446 90 91
 info@swico.ch
 www.swico.ch

Credits photos: Thomas Enzeroth